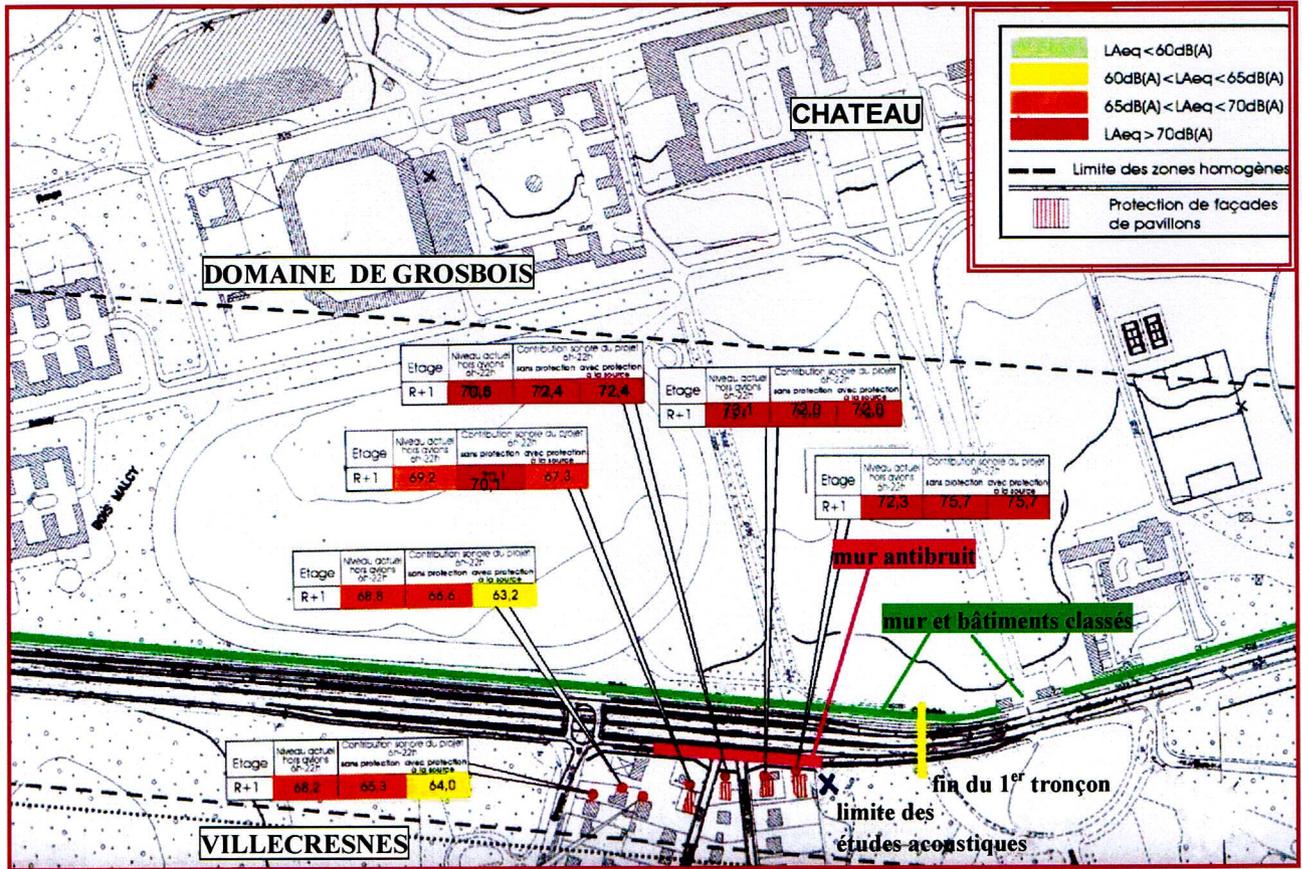


NIVEAUX SONORES A VILLECRESNES

(APRES LA TRANSFORMATION DE LA R.N. 19 EN AUTOROUTE URBAINE)



Il ressort des études d'impact que les niveaux sonores seront très au dessus des normes autorisées c'est à dire 65 décibels

« **solution** » des Services Publics : Le traitement de la chaussée (*efficacité limitée dans le temps, comme chacun sait*)
 La construction d'un mur antibruit (*dans un site historique*)
 L'isolation des ouvertures de **4 habitations**.

**La Loi sur le bruit précise qu'une route de classe 1 (c'est ici le cas)
 a des impacts sonores sur une largeur de 300 mètres de part et d'autre de l'infrastructure routière
 Selon le cadastre, c'est donc environ 600 habitations qui devraient être plus ou moins concernées et non 4 !**

La transformation en voie rapide du premier tronçon se terminera à la sortie du quartier de Grosbois, (*trait jaune*)

Les relevés et prévisions acoustiques effectués (*lors des études d'impacts*) ont concerné **7 habitations** et ont été interrompus à la dernière maison du quartier de Grosbois située en bordure de la RN 19 (*croix bleue*)

Quid des conséquences pour tous les habitants ce quartier ? Quid de la suite du parcours, en direction de la province ?

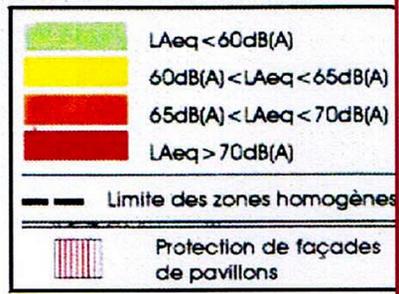
Comme le démontre le schéma ci-dessus, aucune étude n'a été réalisée pour ce qui concerne les répercussions aux abords de la partie de nationale qui ne sera transformée que dans 15 ou 20 (*d'après les prévisions des services de l'Équipement*) et malgré une augmentation prévue du trafic....

Selon la DDE du Val de Marne la transformation de la RN 19 entraînera une diminution du trafic routier et de ses nuisances de :

- 80 % pour Boissy St Léger**
- 30 % pour Sucy (et Marolles)**
- 20 % pour Valenton**

- **Les études d'impact ont-elles chiffré l'augmentation du trafic dans tout Villecresnes ?** **NON**
- **A-t-on parlé de la dégradation du cadre de vie de ses habitants ?** **NON**
- **A-t-on évalué la dépréciation de leur patrimoine ?** **NON**

**Les nuisances existant actuellement à BOISSY ST LEGER seront bien transférées
 à VILLECRESNES et dans le MASSIF FORESTIER
 beaucoup de gens en sont maintenant convaincus... QUI S'EN PREOCUPE ?**



DOMAINE DE GROSGOIS

CHATEAU

Etage	Niveau actuel hors œuvre en 22h	Contribution sonore du projet en 22h sans protection avec protection à la source	
R+1	70,6	72,4	72,4

Etage	Niveau actuel hors œuvre en 22h	Contribution sonore du projet en 22h sans protection avec protection à la source	
R+1	73,1	72,0	72,0

Etage	Niveau actuel hors œuvre en 22h	Contribution sonore du projet en 22h sans protection avec protection à la source	
R+1	69,2	70,1	67,3

Etage	Niveau actuel hors œuvre en 22h	Contribution sonore du projet en 22h sans protection avec protection à la source	
R+1	72,3	75,7	75,7

Etage	Niveau actuel hors œuvre en 22h	Contribution sonore du projet en 22h sans protection avec protection à la source	
R+1	68,8	68,6	63,2

mur antibruit

mur et bâtiments classés

Etage	Niveau actuel hors œuvre en 22h	Contribution sonore du projet en 22h sans protection avec protection à la source	
R+1	68,2	65,3	64,0

fin du 1^{er} tronçon

limite des études acoustiques

VILLECRESNES

BOIS MALLET